

# COMPTE-RENDU COMITE DIRECTEUR DU 11 OCTOBRE 2023

## PRESENTS ET DESTINATAIRES

Philippe BRIOUT Corine OLIVIER Hervé LESTURGIE Pascal RICHEZ	Brigitte GOSSELIN Christine BRIOUT Claire Marie DEPAUW Dominique POIROT	Philippe MARQUET Jean Pierre CRAMBERT Jean Baptiste LE ROUX
---	--	---

## INVITES

Hélène LEGRANDIS Ibrahima SOW	Martine PELLETIER	Elisabeth SEILER
----------------------------------	-------------------	------------------

## EN VISIOCONFERENCE

Gwénaél BORDAIS

## ABSENTS ET/OU EXCUSES ET DESTINATAIRES

Fabrice COIGNET Bruno LESUEUR Sébastien GANDELIN	Emmanuel AUVRAY Éric TOUZE	Alain POYE Sophie WAJEMAN
--	-------------------------------	------------------------------

## POINTS STATUTAIRES : COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES (ART6 - CSOE)

<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ En amont de la prochaine Assemblée Générale, contrôle et validation de l'ensemble des candidatures</li> <li>➤ Suivi de la procédure de vote et vérification de la conformité</li> <li>➤ Composition minimum : deux personnes</li> <li>➤ Obligation de nommer des membres extérieurs au Comité Directeur, sans notion de répartition territoriale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Proposition de Guy RIDEL, Xavier LEVRARD, Martine PELLETIER et Chantal CRAMBERT</li> <li>➤ Liste proposée validée à l'unanimité</li> <li>➤ Envoi d'un mail pour recueillir leur consentement</li> </ul>
--	--

## POINTS STATUTAIRES : PROCEDURE DE VALIDATION DES STATUTS

<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Dépôt des nouveaux statuts à la Préfecture dans les 3 mois</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Signature du Président et du Secrétaire Général obligatoire</li> <li>➤ Rédaction d'un CERFA signé par le Président</li> <li>➤ Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire à joindre</li> <li>➤ Nouveaux statuts à mettre sur le site</li> </ul>
--	---

### POINTS STATUTAIRES : REGLEMENT INTERIEUR

- |  |  |
|--|--|
| ➤ Le règlement intérieur vient en complément des statuts | ➤ Abandon du projet, document non nécessaire |
| ➤ Validation obligatoire en Assemblée Générale           |  |

### POINTS STATUTAIRES : ÉLECTION DU BUREAU DE LIGUE

- |   |   |
|---|---|
| ➤ Composition du Bureau de Ligue : <ul style="list-style-type: none"><li>↻ Président</li><li>↻ Président Délégué</li><li>↻ Vice-Président</li><li>↻ Trésorier</li><li>↻ Trésorier Adjoint</li><li>↻ Secrétaire Général</li><li>↻ Secrétaire Général Adjoint</li></ul> | ➤ Validation de la composition du Bureau avec ces 7 personnes, à l'unanimité<br><br>➤ Possibilité d'inviter un membre du Comité Directeur, lorsque la thématique abordée le nécessite |
|---|---|

### SUIVI DE LA NATATION MAÎTRES

- |   |   |
|---|---|
| ➤ Pas de référent Maîtres, depuis la démission de Frédéric FAUCHARD | ➤ Aucun membre présent n'accepte de reprendre cette fonction        |
| ➤ Pas de compétitions sur le T4                                     | ➤ Poste à proposer à Audrey DOUBLET référente Maîtres sur Granville |
| ➤ Environ 4 évènements annuels                                      |   |

### PROCEDURE DE LA LABELLISATION DU MEETING DE LA LIBERTE DE L'ENC

- |  |  |
|--|--|
| ➤ Label octroyé sur 4 périodes, pour chaque fois 5 clubs, répartis sur l'ensemble du territoire  | ➤ le maintien des dates initiales est voté à l'unanimité |
| ➤ Erreur matérielle partagée entre la Ligue et l'ENC, suite à un mail du 8 juillet, pour une demande de labellisation nationale de leur Meeting de la Liberté                      | ➤ Philippe BRIOUT se charge d'envoyer un mail au club    |
| ➤ Dossier non déposé, dans les temps, à la Fédération  |  |
| ➤ Philippe BRIOUT a pris contact avec la Fédération pour tenter de rattraper les choses  |  |
| ➤ Le Comité Directeur a pris la décision d'accepter la labellisation pour le Meeting de la Liberté, du 3 au 5 mai  |  |
| ➤ L'ENC décide de ne pas organiser le Meeting aux dates données, mais de le placer du 24 au 26 mai. Le club abandonne le label national et demande à revenir sur un label régional |  |

### ETR : VALIDATION DU CALENDRIER SPORTIF 2024

- |   |   |
|---|---|
| ➤ Réunion de l'ETR pour définir le calendrier de 2024   | ➤ Décision d'emmener les meilleurs nageurs de la région, au printemps, sur les Championnats de Bretagne, en l'absence de bassin de 50 mètres en Normandie |
| ➤ Périodes de qualification balisées pour les web confrontations sur des meetings nationaux ou des web confrontations organisées par les Ligues |   |

## ETR : VALIDATION DU CALENDRIER SPORTIF 2024 -suite-

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>➤ 28 janvier : finale du Nat'Avenir 2023 - Pont Audemer</li><li>➤ 23 et 24 mars : Web confrontation - Rennes</li><li>➤ 30 et 31 mars : Championnats Honneur - Val de Reuil</li><li>➤ 14 avril : Coupe des Départements Avenir - Grand Quevilly</li><li>➤ 11 et 12 mai : Championnats Régionaux Benjamins - Vire</li><li>➤ 26 mai : Interclubs Benjamins - Argentan</li><li>➤ 23 juin : finale du Nat'Avenir Eté - Saint Lô</li><li>➤ 28/29 et 30 juin : Championnats Régionaux et Meeting Benjamins - Deauville</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Calendrier adopté à l'unanimité</li><li>➤ Les lieux sont à confirmer</li></ul> |
|---|--|

## POINTS NATATION ARTISTIQUE

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Adèle LEDUEY entre en parcours atypique dès les vacances d'octobre. Elle partira en stage sur le pôle de Nantes.</li><li>➤ Objectif : intégrer l'équipe de France Jeunes pour aller chercher les Championnats du Monde</li></ul> |  |
|--|--|

## POINTS WATER POLO

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>➤ 8 jeunes normands entrent en CNHN :<ul style="list-style-type: none"><li>↻ 1 poloïste d'Hérouville</li><li>↻ 1 poloïste de Cherbourg</li><li>↻ 6 poloïstes de Granville</li></ul></li><li>➤ Plusieurs formations d'Arbitres officiels A seront lancées cette année</li><li>➤ Label CAF Féminin obtenu pour la prochaine saison. Des contacts sont en cours avec des joueuses de l'équipe de France, de Tours, etc...</li></ul> |  |
|--|--|

## POINT CLUB : ANDELLE NATATION : INTERCLUBS

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Michel REMY, l'entraîneur, souhaite que son équipe féminine qui entre en finale régionale, puisse nager sur le niveau inférieur</li><li>➤ Il fait référence à la dérogation octroyée au CNH, l'an dernier. Situation exceptionnelle, qui se justifiait, puisque le club avait perdu une partie de ses nageurs, après la création du HAC.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Demande rejetée, à l'unanimité, faute d'éléments constitutifs à une dérogation</li><li>➤ Le club a le droit de ne pas nager cette année et donc de repartir en département l'an prochain</li><li>➤ Application du règlement sans dérogation possible</li></ul> |
|--|--|

## POINTS CLUBS : LABELLISATION DES CLUBS : QUESTIONNEMENT DE L'ESPADON DE GRAND QUEVILLY

- Mail de l'EGQ, au lendemain de l'AG, pour la représentation du club, sans pouvoir, alors que le club est habituellement toujours représenté et que Dominique POIROT était là
- Le courrier de convocation a été déposé dans la boîte aux lettres de la piscine et non du club. L'établissement étant actuellement fermé, l'enveloppe n'est pas parvenue au club
- Inquiétude par rapport aux demandes de labellisation puisqu'il s'agit d'un prérequis obligatoire

- Régularisation de la situation, à titre très exceptionnel
- Hélène LEGRANDOIS se charge d'adresser un mail, au club, pour communiquer la décision du Comité Directeur

## DEMANDE D'AIDE FINANCIERE DU CN DEAUVILLE (LOCATIONS DE LIGNES D'EAU)

- Le bassin est fermé pour travaux, durant 3 mois
- Le club sollicite l'aide de la Ligue, pour bénéficier de lignes d'eau à moindre coût, sur Caen et sur Honfleur, en intervenant auprès des collectivités

- Philippe BRIOUT reprendra contact directement avec le club
- Possibilité de solliciter le PSF, dans l'ANS, dans le cadre de la fermeture des établissements

## DEMANDE D'AIDE FINANCIERE DU CLUB DE GRAND COURONNE (LOCATIONS DE LIGNES D'EAU)

- Demande d'aide, de la part des Requins Couronnais, suite à la fermeture du bassin depuis 11 mois
- Le club est contraint de s'entraîner sur Elbeuf, où il loue les lignes d'eau
- La durée des difficultés met le club dans des difficultés financières majeures

- Hervé LESTURGIE sera présent sur leur Assemblée Générale. Il représentera la Ligue de Normandie et le CD76
- Creuser, également, la piste de l'ANS

## AIDES AUX CLUBS EN DIFFICULTES

- Le CD76 avait proposé, dans les mêmes circonstances, un appui financier à hauteur de 50 % des frais d'engagement
- La Ligue s'était engagée sur les mêmes bases
- Ce soutien s'adressait uniquement aux clubs fermés pour travaux
- Conditions d'attribution : faire une demande officielle et fournir un budget détaillé, prouvant les difficultés financières
- En fonction des sommes engagées, réflexion sur la possibilité d'exonérer totalement les frais d'engagement, dans le but d'éviter aux clubs de limiter le nombre de leurs nageurs sur les compétitions

- Hervé LESTURGIE réalisera une extraction sur Extranat, pour évaluer le coût des engagements sur les structures en difficulté, par rapport aux fermetures des bassins. Cette étape permettra, éventuellement, d'accorder une exonération totale
- Dans un premier temps, les CD et la Ligue s'accordent pour mettre en place cette aide de 50 % sur les frais d'engagement pour les clubs dont les structures ferment au moins 3 mois
- Le Calvados est pour mais posera la question à son Comité Directeur

## QUESTIONS DIVERSES

<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le directeur du bassin de Deauville souhaite bénéficier du chronométrage électronique, du 1<sup>er</sup> au 28 juillet. Ils sont base arrière pour les équipes chinoises. Ils nous sollicitent pour un devis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Hervé LESTURGIE reprendra contact avec le club pour avoir des précisions sur l'organisation exacte (mise à disposition d'un opérateur ? privatisation du bassin ? etc...)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les N2 Juniors, Natation Artistique, seront organisés les 9 et 10 mars au Havre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Voir pour une présence de la Ligue sur l'évènement</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Assemblée Générale bien trop longue, sans dynamisme</li> <li>➤ La lecture des rapports, publiés dans le bulletin, est redondante</li> <li>➤ Il faudrait utiliser ce temps pour débattre sur d'autres sujets, plus transversaux</li> <li>➤ Caractère répétitif entre le mot du Président et le rapport moral du Secrétaire Général</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réfléchir sur une formule plus attractive, plus ludique (vidéo, diaporama, etc..) et déterminé dans le temps</li> <li>➤ Mobiliser les clubs pour proposer des thématiques en lien avec leurs besoins et leurs souhaits</li> <li>➤ Ne pas occulter la partie statutaire, éléments nécessitant l'approbation de l'Assemblée</li> <li>➤ Pascal RICHEZ propose de mettre en place un petit groupe de travail, composé de Corine OLIVIER, Ibrahima SOW et de lui-même, pour étudier les pistes possibles.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Anticipation de l'AG 2024 ?</li> <li>➤ Besoin d'être autonome sur l'aspect matériel, notamment la sono</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Organisation de l'AG 2024 dans le Calvados. Lieu à définir</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Proposition de 7 palettes de matériel invendu, par Comerso, société chargée du partenariat associatif commercial, à titre gracieux</li> <li>➤ Condition sine qua non rétrocéder les articles gratuitement et leur remettre un reçu fiscal en contrepartie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Vérifier la véracité de cette proposition avant de se positionner</li> <li>➤ Transfert des éléments à Pascal RICHEZ et Jean Baptiste LE ROUX pour contrôle en amont d'une éventuelle réponse</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Hervé LESTURGIE est en charge de la gestion de la licenciation pour Nager Normandie</li> <li>➤ Il gère, également, la location du camion pour le transport de la chronométrie</li> <li>➤ Il serait nécessaire qu'il dispose d'un moyen de paiement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Transmettre à Pascal RICHEZ une copie de sa CNI et un justificatif de domicile pour lui remettre une carte bleue</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Aide aux CD pour l'accueil des compétitions, tout comme pour les clubs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pascal RICHEZ s'en occupe</li> <li>➤ Idée de mettre en place un cahier des charges, notamment pour déterminer la qualité de l'accueil (café, eau, etc...)</li> </ul>